

Février 2010

Le fonds en euros Assurances Banque Populaire Vie

Le fonds en euros d'une compagnie d'assurance vie est un **fonds directement géré par l'assureur pour le compte de ses assurés**. Il peut être proposé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, soit comme support unique sur des contrats monosupports, soit en complément d'unités de compte (Sicav, FCP...) pour les contrats multisupports. La gestion de cet actif dégage des produits financiers que la compagnie d'assurance doit reverser à hauteur de 85 % au minimum à ses assurés. La loi autorise la compagnie d'assurance à mettre de côté une partie de ces produits pour faire face à des années moins favorables et à utiliser le cas échéant cette « réserve » (appelée provision pour participation aux excédents ou PPE) afin de lisser les performances les années suivantes. Cette réserve appartient aux assurés et doit leur être redistribuée dans son intégralité dans un délai de huit ans.

Les avantages du fonds en euros et objectif de performance

- 1 **Vous êtes certain que la valeur de votre épargne ne diminuera pas, quelles que soient les évolutions des marchés financiers.** On parle parfois d'« effet cliquet ». Autrement dit, vous ne courez aucun risque en capital et les intérêts acquis sont définitivement inscrits sur le fonds en euros de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation et produisent eux-mêmes des intérêts.
- 2 **Un rendement annuel régulier :** pour l'obtenir, l'assureur investit votre épargne principalement dans des obligations d'émetteurs de bonne qualité.
- 3 **L'objectif poursuivi est de protéger l'épargne de l'inflation et de faire mieux que le taux moyen des emprunts d'État sur un horizon de huit ans minimum.**

Le mécanisme du fonds en euros

Pour garantir le capital investi et servir tous les ans un taux minimum, la compagnie d'assurance doit composer son actif général avec une part significative d'obligations à taux fixe sur des émetteurs de bonne qualité. En lien avec la baisse constatée des taux longs depuis plus de dix ans, les rendements des actifs généraux des compagnies d'assurance vie ont donc subi mécaniquement une baisse équivalente.

C'est la raison pour laquelle les compagnies diversifient leur actif général avec une part d'investissements actions et immobilier qui apporte dans la durée un complément de produits financiers et maintient l'attractivité du fonds en euros. Les rendements des fonds en euros des assureurs doivent s'apprécier sur **une durée minimum de 5 à 8 ans**, période qui permet de juger de l'efficacité de la politique de gestion, de la bonne diversification de l'actif et des choix prudentiels concernant les réserves et leur utilisation dans la durée.

La politique de gestion d'Assurances Banque Populaire Vie en 2009

Au cours de l'année 2009, encore marquée par les séquelles de la crise économique et financière, **Assurances Banque Populaire Vie a confirmé sa politique de gestion prudente du portefeuille tout en s'efforçant de saisir des opportunités tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.**

Dans un contexte de taux d'intérêt bas, nous avons privilégié les investissements obligataires d'émetteurs privés de bonne qualité offrant une rémunération attractive tout en diversifiant significativement nos investissements dans l'objectif d'assurer une protection optimale du portefeuille contre le risque de défaut d'émetteurs. Nous avons également investi sur des obligations gouvernementales à long terme, plus rémunératrices que les placements à court terme.

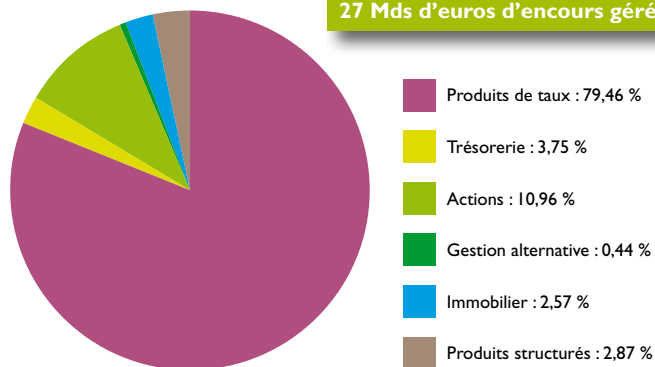
Les niveaux des marchés actions de 2009 ne nous ont pas permis de réaliser des plus-values, le rebond observé sur l'année n'ayant pas compensé la forte chute des places boursières observée en 2008. Nous avons, en revanche, dès avril 2009, profité des niveaux bas du marché pour investir à des prix intéressants et constituer ainsi pour les prochaines années un réservoir de plus-values potentielles. Par ailleurs, la réserve de participation aux excédents a été maintenue à un niveau équivalent à celui de 2008.

Taux brut* servi pour l'année 2009
4,10 %

* de frais de gestion

La composition du fonds en euros d'Assurances Banque Populaire Vie au 30/11/2009

27 Mds d'euros d'encours gérés

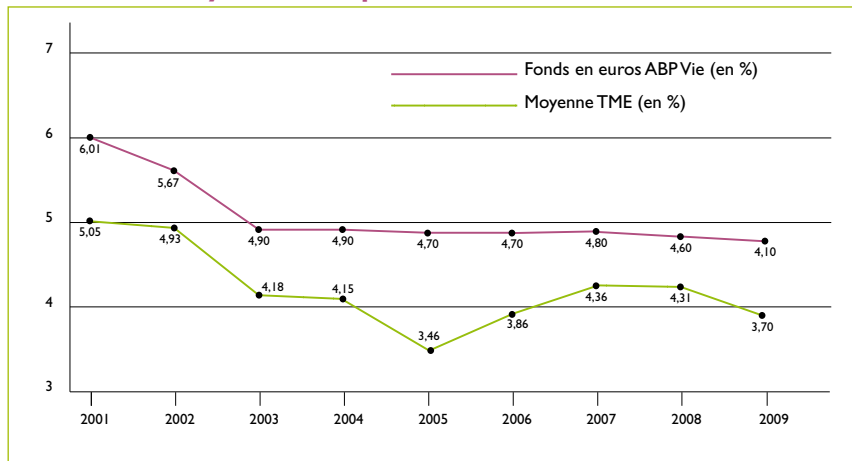


- Le portefeuille de taux reste majoritairement investi en obligations à taux fixe.
- Un portefeuille de bonne qualité :
 - Près d'un tiers du portefeuille investi sur des émissions notées AAA
 - Un rating moyen de AA-
 - Une forte diversification en termes de signatures (environ 500 émetteurs)

Les rendements bruts du fonds en euros d'Assurances Banque Populaire Vie servis les années passées

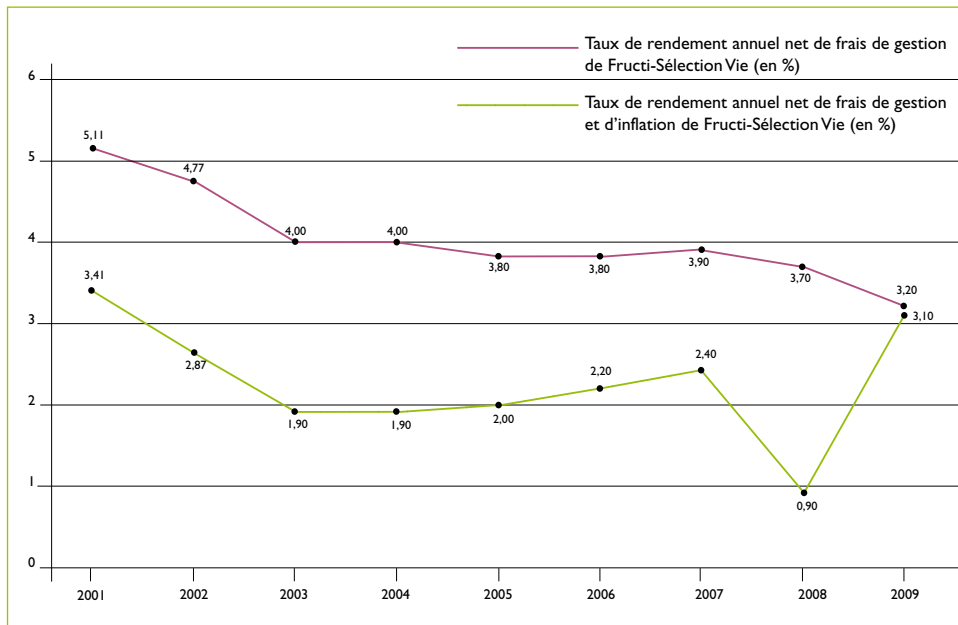
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rendement brut	5,98%	6,01%	5,67%	4,90%	4,90%	4,70%	4,70%	4,80%	4,60%	4,10%

Évolution du rendement brut moyen du fonds en euros Assurances Banque Populaire Vie et du taux moyen des Emprunts d'État



L'évolution du rendement du fonds en euros d'ABPVie a suivi, compte tenu de sa composition, l'évolution des rendements obligataires. Ainsi, si l'on fait un parallèle avec le taux moyen des emprunts d'état (TME), représentatif du marché obligataire, on peut observer que le fonds en euros a enregistré entre 2001 et 2009 une performance annualisée brute de 4,93 %, contre 4,22 % pour le TME.

Évolution du rendement annuel de notre contrat d'assurance vie Fructi-Sélection Vie



On peut constater que le taux réel a triplé entre 2008 et 2009 : 0,90 vs. 3,10. Compte-tenu de l'inflation, il faut remonter à 2001 pour obtenir un meilleur taux net d'inflation que celui constaté en 2009.

Les perspectives de rendement du fonds en euros d'Assurances Banque Populaire Vie pour 2010

Taux annuel garanti de 2,5 % brut + complément d'intérêts servi en fin d'année*

Les contrats investis sur le fonds en euros sont revalorisés en cours d'année sur la base d'un taux annuel minimum garanti. Ce taux est fixé en cohérence avec les niveaux anticipés des taux d'inflation et des emprunts d'état, ainsi que du contexte financier attendu pour 2010 : il s'élève à 2,50% brut au titre de l'année 2010. Pour les contrats non entièrement désinvestis du fonds en euros début 2011, un complément d'intérêts sera attribué en fonction du produit des placements d'Assurances Banque Populaire Vie et de l'évolution des marchés actions qui, si elle est positive, permettra de dégager des plus values et des réserves.

Par ailleurs, Assurances Banque Populaire Vie a préservé 90 % de sa réserve de provision pour participation aux excédents (PPE), ce qui laisse une marge de manœuvre non négligeable pour 2010.

* Pour les contrats non entièrement désinvestis du fonds en euros au début de l'année 2010, un complément d'intérêts sera attribué en fonction de l'évolution des marchés financiers et du produit des placements d'ABP Vie.

Les marchés actions sont repartis à la hausse en 2009, alors pourquoi le rendement des fonds en euros baisse-t-il ?

Les fonds en euros des compagnies d'assurance sont des portefeuilles composés majoritairement d'obligations d'état (85%) qui permettent d'engranger un revenu fixe de l'ordre de 3,5%, dans le contexte actuel. Pour dynamiser la gestion de son portefeuille, l'assureur investit dans des actions en respectant bien entendu des règles prudentielles strictes. Les plus-values enregistrées sur les actions, qui dopent la performance obtenue sur les marchés obligataires, ont fondu avec la crise boursière et le rebond enregistré en 2009 n'a pas permis aux compagnies d'assurance de réaliser des plus-values.

Démonstration pour un portefeuille investi sur des valeurs du CAC 40 :

- En 2008, le CAC 40 enregistrerait une évolution négative de près de -43 %.
 - Pour compenser cette baisse, il aurait fallu qu'il enregistre en 2009 une évolution positive de l'ordre de + 75 %.
 - Or, son évolution a été limitée à + 22,2%.
- Le portefeuille est donc toujours en moins-values latentes.

De plus, les compagnies d'assurance doivent passer différentes provisions pour dépréciation des cours boursiers. Même si l'embellie constatée sur les marchés actions a limité les montants à mobiliser, ils ont continué à peser sur le rendement servi par les fonds en euros.

Les moins-values enregistrées par les investissements en actions conjuguées à une faible rémunération des obligations expliquent la baisse du taux de rendement des fonds en euros.

Pour l'atténuer, les compagnies d'assurances ont la possibilité de puiser dans leur réserves afin d'apporter un complément d'intérêts aux épargnants, à l'instar de ce qui avait été fait début 2009.

Toutefois cette baisse doit être relativisée : avec une inflation moyenne de 0,10% sur l'année 2009, les taux de rendement réel des fonds en euros sont les plus élevés depuis le début des années 2000.

Assurances Banque Populaire Vie le choix de l'équité et de la transparence pour tous :

Le fonds en euros d'Assurances Banque Populaire Vie est un fonds unique, auquel sont adossés tous les contrats d'assurance vie et de capitalisation d'Assurances Banque Populaire Vie*. Les contrats adossés aux fonds en euros d'Assurances Banque Populaire Vie bénéficient du même taux de rendement brut quelle que soit la date à laquelle ils ont été souscrits.

* Hors contrats PERP qui bénéficient d'un actif cantonné comme l'exige la réglementation.

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 €
399 430 693 RCS Paris
Entreprise régie par le Code des assurances
30 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris